

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Ouvrier ou ouvrière en
production porcine**

**Guide du compagnon ou
de la compagne**

EQ-5070-01 (09-11)

Mai 2008

Ce document a été réalisé par AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, en partenariat avec Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail et à partir de la norme professionnelle du métier d'ouvrier ou ouvrière en production porcine afin de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



ÉQUIPE DE CONCEPTION

Direction du projet	Hélène Varvaressos, agr. Directrice générale AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Coordination du projet	Aline Grenier, agr. Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Recherche et rédaction	Pierre-Paul Racicot Consultant en formation professionnelle Formation Pro FP
Conseils techniques	Francis Lamontagne, dta Technicien agricole Groupe d'expertise porcine inc.
Collaboration	Louis Dionne Monique Deschênes Anne-Marie Gervais Richard Masson Lyse Roberge Oumar Touré Conseillères et conseillers Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail

AGRIcarrières tient à remercier de façon particulière les productrices et les producteurs ainsi que les employés agricoles des diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et consacrer généreusement de leur temps pour collaborer à l'une ou l'autre des étapes de l'élaboration de cette norme professionnelle pour le métier d'*ouvrier ou ouvrière en production porcine*.

Nous exprimons également notre gratitude envers les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces travaux, que ce soit à titre d'experts ou d'intervenants dans le secteur agricole.

Nous tenons à remercier tout particulièrement madame Lyse Grenier, représentante de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, pour sa précieuse contribution à l'ensemble des travaux d'élaboration de la norme professionnelle.

LISTE DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA NORME

SOUS-COMITÉ FORMATION ET APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

- ~ **Gratien D'Amours**, président d'AGRIcarrières
- ~ **André Mousseau**, vice-président d'AGRIcarrières
- ~ **Gilbert Rioux**, deuxième vice-président, Fédération des producteurs de lait du Québec et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ **Hélène Varvaressos**, directrice générale d'AGRIcarrières
- ~ **Denis Roy**, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et administrateur d'AGRIcarrières

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Groupe de travail d'élaboration et de validation, région de Saint-Hyacinthe

- ~ Daniel Gauthier, producteur, Ferme Gauthier-Leblanc, Saint-Marcel-de-Richelieu
- ~ Diane Viens, chef d'équipe, Ferme Vi-ber, Saint-Valérien
- ~ Madeleine Hayeur, productrice, Ferme Madeleine Hayeur, Sainte-Hélène
- ~ Michel Messier, producteur, Ferme Jacmi, Saint-Damase
- ~ Micheline Racine, productrice, Ferme Agro-Raymi, Béthanie
- ~ Raymonde Plamondon, productrice, Ferme DGR Thibault SENC, Saint-Valérien
- ~ Rénaud Lafrenaye, producteur, Ferme La Rose, Saint-Barnabé Sud
- ~ Robert Goyette, chef d'équipe, Porcheries Le Duval, Saint-Hugues
- ~ Sonia Marich, productrice, Entreprises porcines Lasalle, Saint-Nicéphore
- ~ Thierry Boulet, gérant, Comax, Saint-Hyacinthe

Groupe de travail de validation, région de la Beauce

- ~ Doris Pouliot, gérante, Bernard Breton inc., Saint-Narcisse
- ~ Éric Bolduc, ouvrier, Martin Fortier, Sainte-Hénédine
- ~ Frédéric Blais, producteur, Ferme La Ferland, Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ~ Isabelle Blais, productrice (relève), Ferme Blais et Allen, Saint-Anselme
- ~ Jacques Lemay, gérant de production, Alfred Couture ltée, Saint-Anselme
- ~ Julie Carrier, productrice, Ferme Dugorets inc., Saint-Benoît
- ~ François Berthiaume, producteur (relève), Porc S.B. & Via Porc inc., Saint-Elzéar

- ~ Karine Vachon, ouvrière, Ferme Blais et Allen, Saint-Anselme
- ~ Marc-André Deneault, gérant, Ferme Puriporc, Sainte-Hénédine
- ~ Marius Cloutier, producteur, Ferme JMJ inc., Saints-Anges
- ~ Martin Fortier, producteur, Martin Fortier, Sainte-Marguerite
- ~ Michel Jolicœur, employeur, Ferme Porcky, Sainte-Clothilde
- ~ Sandra Richard, ouvrière, Ferme JMJ inc., Saints-Anges
- ~ Sylvio Fleury, ouvrier, Martin Fortier, Frampton
- ~ Yvon Parent, employeur, Ferme Puriporc, Saint-Bernard

Groupe de travail de validation, région du Centre- du-Québec

- ~ Benoît Desmarais, producteur, Multi-porcs, Saint-Wenceslas
- ~ Denis Vadnais, producteur, Ferme Denis Vadnais, Drummondville
- ~ Dominique De Serre, producteur, Ferme Progesma, Saint-Zéphirin-de-Courval
- ~ Jocelyn Mailloux, gérant, Agri Marché, divers endroits dans la région
- ~ Lyne Groleau, productrice, Porcherie Marigro inc., Saint-Rémi-de-Tingwick
- ~ Réjean Lachapelle, gérant, Saint-Wenceslas
- ~ Sylvain Gélinas, producteur, Maternité Gélinois, Sainte-Clothilde-de-Horton

Membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de porcs du Québec

- ~ Arthur Duquette, producteur, Sainte-Julienne, région de Lanaudière
- ~ Bernard Dion, producteur et président du comité des reproducteurs, Saint-Liboire
- ~ Cédric Audette, producteur, Coaticook, région de l'Estrie
- ~ Claude Corbeil, producteur et président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Saint-Hyacinthe, région de Saint-Hyacinthe
- ~ Claude Lavoie, producteur, Saint-Pascal, région de la Côte-du-Sud
- ~ Daniel Grégoire, producteur, Saint-Hyacinthe, région de Saint-Hyacinthe
- ~ Georges-Aimé Dulac, producteur, Louiseville, région de la Mauricie
- ~ Gratien Lavoie, producteur, Saint-Ulric, région du Bas-Saint-Laurent
- ~ Jean-Guy Hamelin, producteur, Saint-Michel, région de Saint-Jean-Valleyfield
- ~ Jean-Guy Vincent, producteur et premier vice-président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Sainte-Séraphine, région du Centre-du-Québec
- ~ Luc Veilleux, producteur et président du comité des naisseurs, Sainte-Marie
- ~ Lyse Grenier, productrice et deuxième vice-présidente de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Standon, région de la Beauce
- ~ Nicole Dufresne, productrice et présidente du comité des finisseurs, Pierreville
- ~ Pierre Lorrain, producteur, Sainte-Sophie, région de l'Outaouais
- ~ Raymond Bouchard, producteur, Laterrière, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ~ Yvon Brochu, producteur, Laurierville, région de Québec

Responsables des centres d'emploi agricole

- ~ Johanne Gagnon, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Beauce
- ~ André Labbé, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec
- ~ Christiane Laroche, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

Table des matières

PRÉSENTATION	1
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	3
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail	3
Le compagnon ou la compagne d'apprentissage	3
LE CARNET D'APPRENTISSAGE	5
Les compétences visées	5
Le tableau synthèse des éléments de la compétence	5
Le plan individuel d'apprentissage	5
La liste des entreprises et les renseignements sur l'employeur	5
LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	7
Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Recommandations	7
LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE	9
1. L'apprenti ou l'apprentie n'apprend que par lui-même ou elle-même.	9
2. Chaque apprenti ou apprentie apprend à son propre rythme.....	9
3. L'apprenti ou l'apprentie veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager.	9
4. L'apprenti ou l'apprentie apprend et retient mieux quand il ou elle se sent responsable de sa formation.	9
5. L'apprenti ou l'apprentie apprend en se référant à ses expériences.....	10
LES QUATRE ÉTAPES POUR MOTIVER L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	11
1. Évaluer les compétences acquises	11
2. Valoriser l'apprenti ou l'apprentie	12
3. Critiquer en précisant les points à améliorer	12
4. Encourager l'apprenti ou l'apprentie.....	12
L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	13
L'évaluation en cours d'apprentissage	13
Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail	14
RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	15

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES	17
Santé et sécurité au travail.....	17
Méthodes de travail.....	17
Qualités personnelles.....	17
Accès aux femmes.....	18
Progression des apprentissages.....	18
Vitesse d'exécution de la tâche.....	18
Démarche d'évaluation	18
RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES	19
MODULES DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES.....	21
Module 1 Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins	23
Module 2 Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins.....	31
Module 3 Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin.....	37
Module 4 Être capable d'assurer la propreté des aires de production	43
MODULES DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	47
Module 5 Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation	49
Module 6 Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas	55
Module 7 Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures des équipements.	65
Module 8 Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments.....	71
Module 9 Être capable d'opérer des équipements motorisés pour déplacer des marchandises	77

Présentation

Le présent document s'adresse aux compagnons ou aux compagnes d'apprentissage qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des apprentis ou des apprenties dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail instauré par Emploi-Québec.

Le guide à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage donne des indications et des suggestions sur le déroulement de la formation en entreprise.

En tout temps, le compagnon ou la compagne d'apprentissage peut communiquer avec le ou la responsable de l'apprentissage à Emploi-Québec pour compléter les renseignements contenus dans ce document et obtenir des réponses à ses questions.

La première partie rappelle au compagnon ou à la compagne d'apprentissage les grandes lignes du Programme d'apprentissage en milieu de travail, notamment son rôle, ses responsabilités et les attitudes à démontrer en formation.

La seconde partie soumet des recommandations et des suggestions valables pour l'apprentissage de l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail. Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail auquel vous vous associez est un mode de formation en entreprise. D'une part, l'individu acquiert la maîtrise d'un métier au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail sous la direction d'une personne, le compagnon ou la compagne d'apprentissage, qui exerce déjà ce métier avec compétence. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, par une formation hors production en établissement d'enseignement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est d'offrir à l'apprenti ou à l'apprentie un processus structuré et organisé de formation professionnelle propre à développer les compétences recherchées par le marché du travail. L'ensemble des dispositions relatives à la structure et à l'organisation de l'apprentissage au sein du Programme d'apprentissage en milieu de travail permet :

- ◇ de déterminer les compétences à acquérir en fonction des exigences du métier;
- ◇ d'élaborer un plan individuel d'apprentissage qui tient compte des besoins professionnels de l'apprentie ou apprenti mis en situation d'apprendre, tant en production que hors production;
- ◇ d'établir une entente relative aux compétences à acquérir en entreprise;
- ◇ d'offrir un suivi structuré des apprentissages, à la fois par le compagnon ou la compagne d'apprentissage de l'entreprise et par la personne représentant Emploi-Québec;
- ◇ de reconnaître les compétences acquises en cours d'apprentissage.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage

Réussir cette démarche d'apprentissage en entreprise est un « art ». La compagne ou le compagnon d'apprentissage est l'artisan de cette réussite et il possède les qualités permettant de mener à bien cette tâche.

Vous êtes non seulement une personne d'expérience, apte à communiquer, mais aussi quelqu'un de reconnu dans son milieu de travail pour son bon jugement et sa maturité.

En production, vous êtes un maître pour l'apprenti ou l'apprentie. C'est vous qui préparez le travail à exécuter, qui suivez l'exécution, qui contrôlez la qualité du produit ou du service au fur et à mesure de la production selon les spécificités d'une clientèle à satisfaire.

Qui plus est, comme l'expérience le démontre, la personne qui accepte ce rôle en retire de nombreux avantages pour elle-même. Cette personne qui a le désir de parfaire l'exercice de son métier :

- ◇ stimule ainsi son intérêt professionnel;
- ◇ développe son sens des responsabilités;
- ◇ accroît sa confiance en elle.

LE CARNET D'APPRENTISSAGE

Le carnet d'apprentissage est l'outil indispensable du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Il contient les différents renseignements nécessaires à l'organisation des apprentissages et constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail. Le carnet comprend :

Les compétences visées

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de modules. Chaque module correspond à une compétence ou à un regroupement de tâches à exécuter en milieu de travail.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- ◇ la compétence visée;
- ◇ les attitudes et comportements professionnels;
- ◇ le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- ◇ les conditions d'évaluation;
- ◇ les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

Le tableau synthèse des éléments de la compétence

Le tableau synthèse renvoie aux modules et donne une vue d'ensemble des compétences qui ont fait l'objet d'analyses à des fins d'apprentissage.

À l'aide de ce tableau synthèse, vous pouvez déterminer concrètement les besoins qui feront l'objet d'une entente relative à l'apprentissage.

Le plan individuel d'apprentissage

Grâce aux renseignements contenus dans le carnet, c'est-à-dire les compétences visées et le tableau synthèse, l'apprenti ou l'apprentie peut se situer au regard du métier, se donner un plan individuel d'apprentissage et suivre de façon systématique la progression de son apprentissage réalisé en milieu de travail et, au besoin, en établissement scolaire.

La liste des entreprises et les renseignements sur l'employeur

La liste des entreprises est fort utile, car elle permet de suivre le cheminement de l'apprenti ou de l'apprentie dans les divers lieux d'apprentissage où s'effectuera, s'il y a lieu, sa qualification.

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage a pour rôle d'assurer la formation et l'encadrement nécessaires à l'apprentie ou à l'apprenti inscrit au Programme d'apprentissage en milieu de travail ainsi que de collaborer avec la personne représentant Emploi-Québec au succès du programme d'apprentissage.

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage sont :

- ◇ d'accueillir l'apprenti ou l'apprentie dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et de l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise;
- ◇ de s'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise;
- ◇ de montrer et de superviser les gestes professionnels de l'apprenti ou de l'apprentie;
- ◇ d'évaluer la maîtrise des tâches;
- ◇ d'attester, par sa signature, les compétences acquises;
- ◇ d'informer la personne représentant Emploi-Québec de l'évolution de l'apprenti ou de l'apprentie au regard de son apprentissage.

Recommandations

Au début de l'apprentissage, il est important d'apporter une attention particulière à l'accueil en établissant dès le départ une bonne relation entre vous et l'apprenti ou l'apprentie. Aussi une rencontre est-elle recommandée en vue d'une compréhension commune du programme d'apprentissage.

Les points traités lors de ce premier contact en présence de la responsable ou du responsable d'Emploi-Québec pourraient servir à :

- ◇ définir les rôles et les responsabilités de chacun;
- ◇ s'assurer de la bonne compréhension des apprentissages prévus au plan individuel d'apprentissage;
- ◇ présenter le plan du suivi tout en observant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque tâche se fait dans l'ordre qui convient dans l'entreprise;
- ◇ rassurer l'apprenti ou l'apprentie sur sa capacité d'apprendre et, au besoin, atténuer ses craintes relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- ◇ répondre aux interrogations concernant la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la santé et la sécurité au travail.

LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE

Comment apprendre en travaillant?

Expliquons quelques principes pédagogiques pour faciliter votre tâche qui est de montrer ou de superviser les gestes professionnels de l'apprenti ou de l'apprentie.

1. L'apprenti ou l'apprentie n'apprend que par lui-même ou elle-même.

Vous pouvez expliquer et procéder à des démonstrations. C'est une bonne façon de faire comprendre. Si vous ne faites que ça, vous n'avez pas montré votre métier. Montrer son métier, c'est faire accomplir, étape par étape, les gestes du métier. L'apprenti ou l'apprentie démontre sa compréhension par la maîtrise de ces gestes.

2. Chaque apprenti ou apprentie apprend à son propre rythme.

Le temps nécessaire pour comprendre une tâche et développer les habiletés propres à un métier varie d'une personne à l'autre. Si vous donnez à chacun le temps qu'il lui faut pour apprendre, tous peuvent parvenir à la même compétence recherchée dans l'exercice d'une tâche.

3. L'apprenti ou l'apprentie veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage motive mieux quand, à l'aide du carnet d'apprentissage, il :

- ◇ présente ce que l'apprenti ou l'apprentie pourra exécuter comme travail après sa formation;
- ◇ explique les étapes à franchir;
- ◇ dévoile les moyens à prendre pour que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise la tâche.

L'apprenti ou l'apprentie désire connaître le but à atteindre. D'où l'importance d'un plan individuel d'apprentissage qui illustre globalement la formation professionnelle.

4. L'apprenti ou l'apprentie apprend et retient mieux quand il ou elle se sent responsable de sa formation.

En effet, c'est lui ou elle :

- ◇ qui apprend;
- ◇ qui doit maîtriser les compétences nouvelles;
- ◇ qui peut exprimer ses besoins.

L'apprenti ou l'apprentie préfère une formation ajustée à ses besoins professionnels mis en adéquation avec ceux de l'entreprise.

Le répondant ou la répondante d'Emploi-Québec et le compagnon ou la compagne d'apprentissage conseillent dans l'apprentissage des compétences nouvelles.

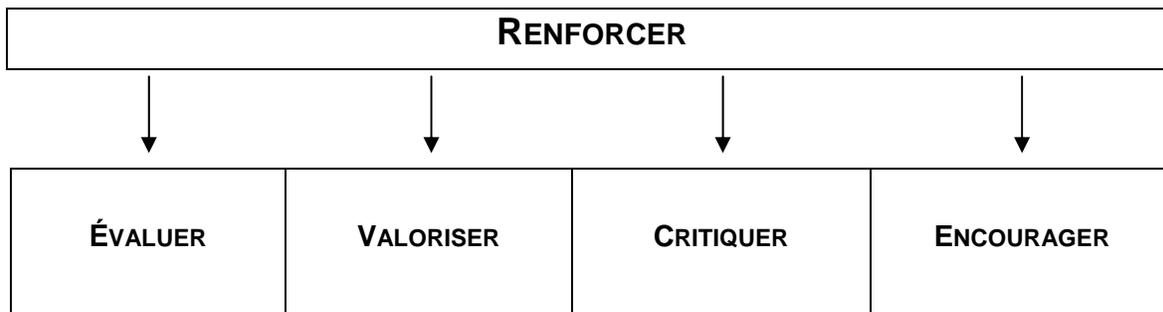
5. L'apprenti ou l'apprentie apprend en se référant à ses expériences

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de penser que l'adulte apprend moins que l'enfant. Il apprend tout aussi bien, mais à sa façon. Ainsi, c'est en se référant à ses expériences passées que l'apprenti ou l'apprentie choisit, parmi les savoirs nouveaux, ce qui mérite d'être retenu.

Quand vous faites appel au connu et au passé de l'adulte pour greffer un nouveau savoir, vous lui permettez de mieux intégrer l'apprentissage.

LES QUATRE ÉTAPES POUR MOTIVER L'APPRENTI OU L'APPRENTIE

À quels moyens devez-vous recourir pour motiver l'apprenti ou l'apprentie?



L'apprenti ou l'apprentie recherche chez vous :

- ◇ les attitudes positives;
- ◇ les gestes qui renforcent l'apprentissage.

Afin d'être positif et de renforcer les connaissances nouvelles, vous êtes appelé à suivre un processus en quatre étapes :

- ◇ Évaluer les compétences acquises.
- ◇ Valoriser l'apprenti ou l'apprentie.
- ◇ Critiquer en précisant les points à améliorer.
- ◇ Encourager l'apprenti ou l'apprentie.

1. Évaluer les compétences acquises

Évaluer, c'est porter une appréciation sur l'apprentissage.

Cette appréciation s'effectue en contrôlant chez l'apprenti ou l'apprentie l'une ou l'autre des acquisitions suivantes :

- ◇ l'utilisation des nouvelles connaissances dans le travail;
- ◇ les comportements professionnels dans les divers aspects du métier;
- ◇ la maîtrise du geste professionnel nouvellement acquis.

2. Valoriser l'apprenti ou l'apprentie

Valoriser, c'est reconnaître les efforts et les résultats d'une personne.

En vue d'assurer l'efficacité et la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, cette valorisation doit être positive et structurée. Elle doit :

- ◇ s'appuyer sur des faits concrets;
- ◇ s'exprimer par des exemples;
- ◇ souligner les habiletés maîtrisées.

3. Critiquer en précisant les points à améliorer

Critiquer, c'est préciser les faiblesses auxquelles il est possible de remédier.

Cette critique doit représenter une expérience enrichissante pour l'apprenti ou l'apprentie. Pour être constructive, elle doit être faite peu après le geste qui l'a entraînée.

Cette critique est constructive si elle sert de complément à l'apprentissage par :

- ◇ la détermination des points faibles;
- ◇ la présentation des bons exemples;
- ◇ la suggestion de moyens correctifs.

4. Encourager l'apprenti ou l'apprentie

Encourager, c'est motiver quelqu'un à poursuivre sa formation.

Afin que cet encouragement repose sur des faits concrets, vous devez :

- ◇ énumérer les éléments de compétence maîtrisés;
- ◇ signaler à la personne les répercussions qu'aura sa nouvelle formation sur l'entreprise;
- ◇ souligner l'efficacité obtenue au travail.

L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements au travail apportés par l'apprentissage, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Deux aspects de l'évaluation sont considérés ici : l'évaluation en cours d'apprentissage et le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

L'évaluation en cours d'apprentissage

En cours d'apprentissage, vous et l'apprenti ou l'apprentie évaluez :

- ◇ les gestes à faire pour améliorer la maîtrise des tâches;
- ◇ les correctifs à apporter selon les difficultés éprouvées;
- ◇ l'atteinte des compétences décrites au carnet d'apprentissage.

Comme l'indique le carnet, les conditions et les critères d'évaluation permettent à tous les compagnons ou aux compagnes d'apprentissage de juger sur une même base l'atteinte de la compétence visée.

Si l'apprenti ou l'apprentie maîtrise un des éléments d'apprentissage, il ou elle passe à l'étape suivante. Si, par ailleurs, une difficulté survient, vous et l'apprenti ou l'apprentie devez rechercher les correctifs appropriés, réorganiser la démarche d'apprentissage et prolonger l'expérience jusqu'à la maîtrise de la tâche.

Étant donné que cette façon d'évaluer fait partie intégrante de l'apprentissage et qu'elle vous permet des ajustements en cours de route, on peut croire que ce procédé augmente l'efficacité de l'apprentissage en ne laissant rien au hasard.

En cours d'apprentissage, vous confirmez la réalisation satisfaisante de chacun des éléments d'apprentissage en apposant vos initiales. Grâce à des exercices constants, l'apprenti ou l'apprentie progresse jusqu'à ce qu'il ou elle puisse démontrer l'intégration de tous les éléments d'apprentissage et, de ce fait, la maîtrise de la compétence.

Toutes les signatures sont nécessaires pour confirmer l'acquisition de chacune des compétences.

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail relève de la responsabilité d'Emploi-Québec. Pour réaliser ce suivi de façon efficace, on évalue l'ensemble de la démarche, soit :

- ◇ la progression de l'apprenti ou de l'apprentie;
- ◇ le respect par le compagnon ou la compagne d'apprentissage des exigences liées à son rôle;
- ◇ le rôle et les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage;
- ◇ la correspondance entre la formation initiale et l'apprentissage en milieu de travail;
- ◇ le déroulement général de l'entente;
- ◇ la pertinence du Programme d'apprentissage en milieu de travail au regard des besoins.

Cette évaluation est délicate, mais indispensable au développement harmonieux du programme d'intervention. Délicate, puisqu'elle concerne des personnes responsables à divers titres. Indispensable, parce que la rétroaction augmentera l'expertise des uns et des autres et permettra de réajuster le Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage contribue à cet exercice par ses commentaires quant au processus, à la qualité des instruments, voire à l'adéquation des apprentissages en fonction des besoins exprimés au départ par les parties.

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Cette partie est un complément d'information pour l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue un document de référence à l'usage du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

Elle comprend différentes indications et suggestions visant à vous venir en aide. Ces remarques peuvent, d'une part, vous aider à mieux saisir les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter les tâches liées à l'encadrement de l'apprenti ou de l'apprentie.

Par la suite, pour chacun des modules que comporte le carnet d'apprentissage, vous retrouverez des explications et des outils pour le suivi de l'apprentissage.

OUTILS COMPLÉMENTAIRES D'ACCOMPAGNEMENT

Ce sont le carnet d'apprentissage et le présent guide du compagnon ou de la compagne qui servent de base à la reconnaissance des compétences associées au certificat de qualification professionnelle et à l'attestation de compétences en référence à la norme professionnelle d'ouvrier ou ouvrière de production porcine. Les documents présentés dans l'encadré ci-dessus servent de compléments au carnet d'apprentissage et au guide du compagnon ou de la compagne.

Par ailleurs, **AGRIcarrières**, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, a élaboré pour le compagnon ou la compagne d'apprentissage et l'apprenti ou l'apprentie du programme d'apprentissage pour le métier d'ouvrier ou ouvrière en production porcine des outils d'accompagnement pour les soutenir dans la réussite de ce projet d'apprentissage. **On peut se procurer ces documents auprès d'AGRIcarrières.**

Les outils d'accompagnement de l'apprentissage sont :

~ **Le Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole, ouvrier ou ouvrière en production porcine**

Le Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole. Métier : ouvrier en production porcine contient des suggestions et des outils détaillés à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage visant la réalisation de toutes les tâches du compagnon ou de la compagne d'apprentissage dans le projet d'apprentissage d'ouvrier ou ouvrière en production porcine.

~ **Le Manuel de l'apprenti**

Le *Manuel de l'apprenti* contient du matériel permettant à l'apprenti ou à l'apprentie de mieux s'impliquer dans son projet et l'incitant à réfléchir sur sa participation et son engagement dans le projet.

~ **Le Manuel d'apprentissage**

Le *Manuel d'apprentissage* est constitué de fiches détaillées pour chacune des tâches qui doivent être maîtrisées par l'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine. Il contient des informations techniques pour la réalisation des tâches et des informations pour leur évaluation. C'est un outil destiné tant au compagnon ou à la compagne d'apprentissage qu'à l'apprenti ou à l'apprentie.

~ **La Trousse d'information technique**

La trousse contient de la documentation technique sur la production porcine, y compris des fascicules sur la santé et la sécurité à la ferme. La trousse est destinée tant à l'apprenti ou à l'apprentie qu'au compagnon ou à la compagne d'apprentissage. Il est suggéré de conserver la trousse d'information technique à la ferme afin que les documents qu'elle contient puissent servir de référence sur les lieux de travail.

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

Les paragraphes qui suivent contiennent les recommandations applicables à l'ensemble des modules. Les recommandations propres aux différentes tâches apparaissent dans chacun des modules.

Santé et sécurité au travail

Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage est de s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie connaît bien les règles de santé et sécurité au travail en vigueur dans l'entreprise et dans son secteur d'activité.

Pour prévenir les accidents et fournir un milieu agréable aux travailleurs et aux travailleuses, certaines règles générales sont appliquées dans les entreprises. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit veiller à ce que l'apprenti ou l'apprentie prenne rapidement connaissance des règlements de l'entreprise pour éviter les accidents et favoriser l'acquisition de bonnes habitudes de travail au sein d'une équipe.

Le port d'un équipement individuel de protection par les travailleurs et les travailleuses contribue à réduire les risques d'accidents. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit veiller à ce que l'apprenti ou l'apprentie ait en sa possession tout l'équipement de protection nécessaire pour exercer son travail de manière sécuritaire. En ce qui concerne l'équipement de protection individuel, l'apprenti ou l'apprentie doit porter les vêtements protecteurs recommandés pour chaque situation de travail.

La machinerie utilisée en production porcine est complexe et peut présenter de nombreux risques pour un travailleur ou une travailleuse sans expérience. Une mauvaise utilisation peut causer des blessures et endommager l'équipement. Afin d'éviter les situations fâcheuses, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit informer l'apprenti ou l'apprentie des mesures de sécurité entourant l'utilisation des équipements d'alimentation et de nettoyage.

Vous pouvez vous reporter aux règles précises concernant la santé et la sécurité au travail pour chacune des tâches dans les fiches du **Manuel d'apprentissage**, aux éléments « Santé et sécurité ». La **Trousse d'information technique** contient, de plus, des fiches concernant la sécurité en diverses situations de travail auxquelles vous pouvez également vous référer.

Méthodes de travail

Les méthodes de travail générales pour exécuter les tâches du métier sont traitées en détail dans les fiches du **Manuel d'apprentissage** aux sections « Moyens à prendre » pour chacune de ces tâches.

Qualités personnelles

Des qualités personnelles liées au métier et à l'apprentissage sont énoncées aux divers endroits suivants dans les documents liés à ce programme d'apprentissage.

- Les cibles de qualités personnelles à viser pour chaque compétence sont énoncées sous le titre « Attitudes et comportements professionnels » pour chaque compétence qui apparaît dans le **Carnet d'apprentissage** et dans le présent **Guide**.
- Les qualités générales pour se révéler une bonne apprentie ou un bon apprenti sont traitées dans l'outil d'accompagnement complémentaire le **Manuel de l'apprenti**.

Accès aux femmes

L'employeur doit s'assurer que les apprenties disposent d'un équipement à leur taille et qu'elles ont accès à des installations adaptées, c'est-à-dire à un vestiaire et à une salle de toilettes qui leur sont réservés. De plus, il est du devoir de l'employeur d'assurer à l'apprentie une intégration harmonieuse dans son groupe de travail. L'employeur doit veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.

Progression des apprentissages

Il n'a pas été jugé utile de prédéterminer un schéma de progression des compétences pour ce métier en raison de sa nature et de l'organisation du travail dans les entreprises porcines, puisque l'apprenti ou l'apprentie aura à exécuter des tâches dans toutes les compétences chaque semaine.

Néanmoins, il est suggéré au compagnon ou à la compagne d'adopter une approche allant du plus simple au plus complexe. Par ailleurs, des notes sur les préalables de chaque compétence apparaissent dans la prochaine section du présent guide.

Vitesse d'exécution de la tâche

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit introduire, de façon progressive, la notion de vitesse d'exécution. Durant les premiers mois d'apprentissage, il doit mettre l'accent non pas sur la rapidité d'exécution, qui s'acquiert avec le temps, mais bien sur la qualité du travail effectué. Cette façon de faire encouragera l'apprenti ou l'apprentie et lui permettra de bien apprendre le métier et de le comprendre.

Démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation dans un programme d'apprentissage consiste à vérifier si l'apprenti ou l'apprentie maîtrise bien la compétence, c'est-à-dire s'il a acquis tous et chacun des éléments de cette compétence, selon les critères de performance indiqués dans le carnet d'apprentissage et comme il est indiqué dans la section « L'évaluation en cours d'apprentissage » à la page 9 du présent document.

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES

Les recommandations particulières veulent aider le compagnon ou la compagne d'apprentissage à organiser l'encadrement de l'apprenti ou de l'apprentie. Elles précisent et enrichissent les compétences à acquérir telles qu'elles sont décrites au carnet. Elles ont valeur de conseil et se présentent sous trois rubriques :

- ◇ Les **préalables** indiquent ce sur quoi l'attention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage doit porter en début d'apprentissage afin de garantir le succès de celui-ci.
- ◇ La section sur la **progression dans l'apprentissage**, subdivisée en trois parties, permet le suivi de l'évolution de l'apprenti ou de l'apprentie :
 - ◇ Explication-démonstration : indique que l'aspect de la tâche visé a été expliqué et la manière de faire démontrée.
 - ◇ Entraînement : indique que l'apprenti ou l'apprentie a commencé à exécuter une partie ou la totalité de la tâche et qu'il ou elle progresse, qu'il ou elle est en entraînement et que sa vitesse d'exécution s'améliore, par exemple.
 - ◇ Maîtrise : indique que l'apprentissage est terminé pour cet aspect de l'élément et qu'il est bien maîtrisé et complété par l'apprenti ou l'apprentie.
- ◇ Les **précisions sur les éléments de compétence** servent à éclairer et à compléter l'information inscrite au carnet.

Enfin, à la fin de chacun des modules, un espace est réservé afin que vous puissiez consigner des remarques quant à l'approche utilisée, aux activités d'apprentissage mises en place ou encore aux difficultés particulières éprouvées par l'apprenti ou l'apprentie.

**MODULES DES
COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

Module 1

Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier l'application d'un programme d'alimentation aux animaux porcins, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- le programme alimentaire ou les courbes d'alimentation;
- les fréquences d'alimentation;
- les aliments et les suppléments ainsi que leurs critères de qualité;
- les aliments médicamenteux et les types d'animaux visés;
- les quantités d'aliments et de suppléments nécessaires pour chaque groupe d'animaux;
- les méthodes de travail pour chaque mode d'alimentation;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à l'alimentation des animaux porcins;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs;
- les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
<p>❖ Alimenter des porcelets dans l'unité de production pouponnière.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner les données sur les quantités ingérées dans les registres. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>❖ Alimenter des porcs dans l'unité de production engraissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner dans les registres les données sur les quantités ingérées. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

Il est important de bien informer les apprentis ou les apprenties des renseignements qu'ils ont à inscrire dans les registres. Il faut également bien leur expliquer tous les détails à observer en ce qui concerne le comportement des animaux et les inciter à développer leur sens de l'observation.

Les **fiches n^{os} 1, 2, 2.1, 3 et 4** du **Manuel d'apprentissage** apportent des précisions sur l'alimentation des animaux et sur son apprentissage.

De plus, des précisions sur les aspects de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément apparaissent dans les documents contenus dans la **Trousse d'information technique**.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
1.3 Reconnaître et signaler des anomalies dans l'alimentation des animaux porcins <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier les niveaux d'ingestion des animaux et les rejets d'aliments. ◇ Signaler promptement ou corriger toute anomalie dans l'alimentation des animaux. ◇ Inscrire dans les registres les quantités ingérées, si c'est demandé. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il est important de commencer par bien expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie les principales anomalies qui peuvent survenir dans l'alimentation des animaux porcins et les moyens pour les corriger.</p> <p>Les fiches n^{os} 1, 2, 3 et 4 du Manuel d'apprentissage contiennent des précisions sur l'alimentation des animaux et sur son apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
1.4 Approvisionner les animaux en eau <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier le bon fonctionnement du système d'alimentation automatique en eau. ◇ Vérifier la qualité de l'eau (caractéristiques physiques). ◇ Vérifier le bon fonctionnement des abreuvoirs et ajuster le débit au besoin. ◇ Alimenter manuellement en eau les animaux qui en ont besoin. ◇ Détecter les changements liés à l'eau dans les habitudes alimentaires des animaux. ◇ Signaler promptement à la personne responsable tout fonctionnement défectueux important. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il est important de bien expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie les qualités et les défauts de l'eau et leurs effets sur l'alimentation des animaux.</p> <p>La fiche n° 5 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur l'approvisionnement en eau des animaux et sur son apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 2

Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier l'application des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- le temps de retrait des animaux recevant des médicaments;
- les divers problèmes de santé susceptibles de survenir aux animaux et les méthodes de soins pour chacun d'eux;
- les produits et l'équipement pour les soins aux animaux;
- les traitements à appliquer pour chaque type de blessure mineure;
- les produits à injecter, les outils d'injection et les méthodes d'injections sous-cutanées ou intramusculaires;
- l'importance d'utiliser le bon médicament et le bon matériel et les conséquences possibles d'un mauvais usage;
- les systèmes de marquage des animaux et les codes utilisés par l'entreprise;
- les insectes susceptibles d'être présents et les moyens de contrôle utilisés par l'entreprise;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à l'administration des soins aux animaux porcins;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs;
- les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
2.1 Préparer le matériel et les lieux pour appliquer les soins <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer l'environnement afin de contenir les animaux pour l'administration des soins. ◇ Choisir et bien disposer le matériel nécessaire à l'administration des soins. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>La fiche n° 6 du Manuel d'apprentissage contient des précisions additionnelles sur la préparation du matériel et des lieux pour donner des soins.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures.			
◇ Immobiliser l'animal ou les animaux en utilisant la méthode appropriée et sans blessure ni stress.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Identifier le type de blessure.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier la cause de la blessure et proposer ou apporter une correction à cette cause.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Informer rapidement le superviseur ou le vétérinaire en cas de blessure grave.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Soigner l'animal en appliquant les mesures et traitements appropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier régulièrement l'état de la blessure et répéter le traitement au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Inscrire les renseignements au registre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Se défaire du matériel utilisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il serait bon d'expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie, dès le début du programme d'apprentissage, quelles sortes de blessures peuvent survenir dans la porcherie et les traitements à appliquer dans le cas de blessures mineures comme les coupures, les éraflures, le mal de pattes, les ongles arrachés et les morsures. Insistez sur les méthodes d'immobilisation des animaux à utiliser.</p> <p>Les fiches n^{os} 7 et 7.1 du Manuel d'apprentissage contiennent des informations supplémentaires sur l'application de traitements pour des blessures mineures.</p> <p>De plus, des précisions sur les aspects de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément apparaissent dans les documents fournis dans la Trousse d'information technique.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
2.4 Appliquer des traitements pour contrôler des insectes et des animaux nuisibles <ul style="list-style-type: none"> ◇ Identifier le type d'insecte ou d'animal nuisible qui est présent. ◇ Informer rapidement le superviseur. ◇ Appliquer la stratégie de lutte établie par l'entreprise pour contrôler l'insecte ou l'animal nuisible. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>La fiche n° 8 du Manuel d'apprentissage fournit des informations supplémentaires concernant la lutte contre les insectes et les animaux nuisibles.</p> <p>De plus, des précisions sur les aspects de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément apparaissent dans les documents contenus dans la Trousse d'information technique.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 3

Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier l'application des techniques de régie du troupeau porcin, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- les situations anormales susceptibles de toucher les animaux, les bâtiments, l'équipement;
- les méthodes sécuritaires de déplacement des animaux;
- les méthodes d'inscription de données sur les fiches ou dans les registres;
- les méthodes de marquage des animaux et les codes utilisés par l'entreprise;
- les méthodes d'acclimatation d'animaux de l'entreprise, s'il y a lieu;
- les méthodes d'inscription de données dans les fiches d'inventaire;
- les méthodes d'euthanasie et de disposition des carcasses d'animaux de l'entreprise;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la régie des animaux porcins;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs;
- les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
<p>3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'apporter des correctifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Inspecter la porcherie en faisant des tournées d'observation. ◇ Évaluer l'état des lieux dans la porcherie. ◇ Évaluer l'état de tous les animaux. ◇ Informer le superviseur des états critiques. ◇ Apporter les correctifs nécessaires aux anomalies des lieux et des animaux. ◇ Inscrire les renseignements essentiels dans le registre. 	<p>1. Explication-démonstration: ✓</p> <p>2. Entraînement : ✓</p> <p>3. Maîtrise : ✓</p>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Informez bien l'apprenti ou l'apprentie des détails à observer pendant la tournée et de ce qu'il faut faire en diverses situations problématiques. Accompagnez-le dans les premières tournées et continuez jusqu'à ce qu'il ait développé son sens de l'observation.</p> <p>Des précisions sur les tournées d'observation apparaissent dans la fiche n° 9 du Manuel d'apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
3.2 Déplacer des animaux porcins en vue du transfert ou de l'expédition			
◇ Repérer et marquer les animaux à déplacer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Peser les animaux, s'il y a lieu* .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Inscrire les renseignements dans les registres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Organiser le chemin à emprunter pour le déplacement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Conduire les animaux vers leur nouvelle destination.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Faire en sorte que les registres suivent les animaux déplacés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Acclimater des animaux à un nouvel environnement, s'il y a lieu* .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>* Le pesage et l'acclimatation sont obligatoires pour les apprentis ou les apprenties des entreprises qui confient habituellement ces tâches à leurs ouvriers ou à leurs ouvrières.</p> <p>Des précisions sur cet élément de la compétence apparaissent dans les fiches n^{os} 10, 10.1, 10.2 et 10.3 du Manuel d'apprentissage.</p> <p>En ce qui concerne les consignes de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément, vous pouvez consulter les documents sur ce sujet contenus dans la Trousse d'information technique.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
3.3 Participer à des travaux d'inventaire <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier l'état des stocks d'aliments et d'animaux. ◇ Inscrire les renseignements dans les fiches appropriées. ◇ Participer à la préparation du bilan de l'inventaire. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
Des précisions sur les méthodes d'inventaire apparaissent dans la fiche n° 11 du Manuel d'apprentissage .

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 4

Être capable d'assurer la propreté des aires de production

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'assurer la propreté des aires de production.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Se soucier de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier la responsabilité d'assurer la propreté des aires de production, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- les méthodes de nettoyage de l'entreprise selon les lieux ou l'équipement à nettoyer;
- le fonctionnement, la calibration et la conduite des équipements mécanisés de nettoyage et leurs modes d'utilisation;
- les produits, les outils et les méthodes de désinfection d'aires de production;
- les taux de dilution des différents produits (désinfectant, savon) utilisés;
- les protocoles de mise au rebut des déchets organiques de l'entreprise;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- l'équipement de sécurité employé pour les diverses tâches de nettoyage ainsi que ses modes d'utilisation;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent au nettoyage des aires de production;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs;
- les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
4.2 Appliquer les protocoles d'élimination des rebuts organiques <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évacuer des lisiers à l'aide de la pompe de la préfosse et surveiller l'opération. ◇ Vérifier le bon fonctionnement de la pompe, signaler les fuites et apporter tout correctif possible. ◇ Se défaire des rebuts d'origine animale selon les méthodes de l'entreprise et les règles de biosécurité. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Mettre l'accent sur les dangers liés aux gaz qui émanent des lisiers entreposés dans la préfosse, notamment au moment du brassage, et des moyens de protection à utiliser. La Trousse d'information technique contient des renseignements sur les consignes de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément.</p> <p>Des précisions sur la mise au rebut des déchets organiques apparaissent dans la fiche n° 14 du Manuel d'apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

**MODULES DES
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES**

Module 5
Être capable de mettre en œuvre un
programme de reproduction d'un troupeau
porcin dans une unité de gestation

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier la mise en œuvre d'un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- le cycle de reproduction des truies;
- le comportement et la manipulation du verrat;
- les signes de chaleur des truies;
- les méthodes de confirmation des chaleurs;
- les méthodes de planification des saillies;
- les méthodes d'inscription de données sur les fiches ou dans les registres;
- le matériel et le protocole d'insémination des truies;
- les méthodes de marquage des truies inséminées et les codes utilisés par l'entreprise;
- les méthodes de l'entreprise pour le test de gestation, s'il y a lieu;
- les méthodes de l'entreprise pour la collecte et le traitement de la semence, s'il y a lieu;
- les méthodes de vérification de l'état de chair de l'entreprise;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la reproduction des animaux porcins;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
5.1 Détecter les chaleurs et planifier des saillies			
◇ Détecter visuellement des signes de chaleurs et des problèmes de santé en reproduction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer un test de montée (test de la selle ou test du cavalier) en présence du verrat et poser un diagnostic de chaleurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Déterminer le moment le plus propice pour la saillie ou l'insémination en suivant le protocole de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Déplacer les animaux au besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Inscrire les données dans les registres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier le stock de semence et informer le responsable ou commander selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
Des précisions sur la détection des chaleurs et la planification des saillies apparaissent dans la fiche n° 15 du Manuel d'apprentissage .

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
	1	2	3
5.2 Inséminer des truies			
◇ Préparer l'équipement et le matériel d'insémination.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Apporter les soins d'hygiène préalables à l'insémination.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Procéder à l'insémination selon le protocole suivi dans l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Inscrire les données dans les registres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Disposer des tiges et des déchets selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Recueillir la semence, s'il y a lieu* .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Préparer le matériel et l'animal.			
~ Appliquer le protocole d'hygiène et d'assistance à la collecte de semence en vigueur dans l'entreprise.			
~ Collecter la partie riche de la semence.			
~ Traiter la semence en suivant le protocole et les mesures de biosécurité de l'entreprise.			
~ Nettoyer les lieux et l'équipement de récolte.			
~ Inscrire les données dans les registres.			
◇ Superviser des saillies naturelles, s'il y a lieu* .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Repérer le verrat et les truies à saillir.			
~ Assurer l'hygiène des animaux (les laver et les essuyer, au besoin).			
~ Gérer des saillies selon les consignes de l'entreprise.			
~ Inscrire les données dans les registres.			
◇ Faire des tests de gestation, s'il y a lieu* .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Repérer les animaux à tester.			
~ Tester la truie au moyen de l'appareil disponible : détecter la présence d'embryons et signaler les anomalies de gestation à la personne responsable.			
~ Établir un diagnostic de gestation et marquer les truies selon le diagnostic établi.			
~ Inscrire les données dans les registres.			

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

*** La collecte de semence, la supervision des saillies naturelles et les tests de gestation sont obligatoires pour les apprentis ou apprenties des entreprises qui confient habituellement ces tâches à leurs ouvriers ou à leurs ouvrières.**

Montrez des exemples d'échographies antérieures afin d'aider l'apprenti ou l'apprentie à reconnaître la présence d'embryons et d'anomalies de gestation.

Des précisions sur l'insémination des truies sont fournies dans les **fiches n^{os} 16, 16.1, 16.2 et 16.3** du **Manuel d'apprentissage**.

Des précisions sur les aspects de santé et de sécurité qui se rapportent à cet élément apparaissent dans les documents contenus dans la **Trousse d'information technique**.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
5.3 Vérifier l'état de chair des animaux			
◇ Évaluer et coter l'état de chair des animaux par évaluation visuelle ou en utilisant le test du gras dorsal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Analyser la situation et décider des correctifs à apporter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Informer le superviseur et inscrire les données dans les registres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer le changement alimentaire approprié, le cas échéant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il faut bien expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie l'importance d'un bon état de chair pour les truies et les méthodes de vérification. Il faut aussi faire le lien entre l'état de chair et les changements alimentaires qui doivent être apportés pour corriger la situation.</p> <p>Des précisions sur les méthodes de vérification d'état de chair apparaissent dans la fiche n° 17 du Manuel d'apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 6

Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier la responsabilité d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- le déroulement normal des mises bas, les risques et les situations problématiques possibles;
- les procédures de préparation à la mise bas de l'entreprise;
- les méthodes d'induction (provocation) de mise bas de l'entreprise (injection de prostaglandines, s'il y a lieu);
- les protocoles en vigueur dans l'entreprise pour la surveillance et l'assistance à la mise bas;
- les protocoles de premiers soins aux porcelets naissants;
- les méthodes d'inscription de données de mise bas dans les fiches ou les registres;
- les méthodes de marquage des truies ayant mis bas et les codes utilisés par l'entreprise;
- les méthodes de vérification de l'état de chair de l'entreprise;
- les protocoles d'équilibrage de portées et d'adoption de l'entreprise;
- les protocoles de soins préventifs aux porcelets de l'entreprise : castration, coupage des queues et époinçage des dents de lait, si l'opération est effectuée dans l'entreprise;
- les mesures de prévention à prendre en matière de santé et sécurité;
- les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la reproduction des animaux porcins;
- les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie, de même qu'aux visiteurs.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
6.1 Préparer des environnements pour la mise bas			
◇ Nettoyer la cage de mise bas et l'équipement nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier le bon fonctionnement de l'équipement, ajuster ou réparer au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Appliquer un désinfectant et laisser sécher la cage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Installer le système de chauffage d'appoint.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
Des précisions sur les méthodes de préparation de l'environnement pour la mise bas apparaissent dans la fiche n° 18 du Manuel d'apprentissage .

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
6.2 Préparer des truies pour la mise bas			
◇ Repérer les truies prêtes à être déplacées vers la cage de mise bas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Laver la truie au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nourrir la truie en suivant les consignes de prénatalité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Observer les signes de problèmes de santé et apporter les correctifs appropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
Des précisions additionnelles sur la préparation des truies apparaissent dans la fiche n° 19 du Manuel d'apprentissage .

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
6.3 Provoquer des mises bas <ul style="list-style-type: none"> ◇ Surveiller les signes d'approche de la mise bas. ◇ Injecter, au besoin, le produit d'induction de mise bas en suivant les consignes de l'entreprise. ◇ Surveiller les signes de mise bas imminente. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Expliquez bien à l'apprenti ou à l'apprentie tous les signes d'approche de la mise bas (la présence de lait, par exemple). Précisez les situations dans lesquelles il faut injecter un produit d'induction de mise bas et décrivez la bonne méthode d'injection.</p> <p>La fiche n° 20 du Manuel d'apprentissage contient d'autres précisions sur l'induction (provocation) de mises bas et sur son apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
6.6 Vérifier l'état de chair des animaux			
◇ Évaluer et coter l'état de chair des animaux par évaluation visuelle ou en utilisant le test du gras dorsal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Analyser la situation et décider des correctifs à apporter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Informer le superviseur et inscrire les données dans les registres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer le changement alimentaire approprié, le cas échéant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il faut bien expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie l'importance d'un bon état de chair pour les truies ainsi que les méthodes de vérification. Il faut aussi faire le lien entre l'état de chair et les changements alimentaires qui doivent être apportés pour corriger la situation.</p> <p>La fiche n° 23 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les méthodes de vérification d'état de chair et sur leur apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
6.7 Équilibrer des portées <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner les truies en tenant compte de leur parité et de leur historique. ◇ Sélectionner les porcelets surnuméraires. ◇ Retirer les porcelets en surnombre et les placer avec les truies sélectionnées. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Expliquez à l'apprenti ou à l'apprentie l'importance d'équilibrer les portées moins de 24 heures après la naissance des porcelets.</p> <p>La fiche n° 24 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les techniques d'équilibrage des portées et sur leur apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
6.8 Réaliser des adoptions			
◇ Vérifier l'évolution de la nutrition des porcelets et repérer les porcelets à retirer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Sélectionner les nourrices selon le protocole d'adoption de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Sélectionner les porcelets selon le protocole d'adoption de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Retirer les porcelets de leur mère et les placer auprès des truies sélectionnées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Faire un suivi de la réussite de l'adoption et apporter des correctifs au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
Les critères de sélection des porcelets et des nourrices ainsi que les soins à apporter pour faire les adoptions doivent être bien expliqués à l'apprenti ou à l'apprentie.
La fiche n° 25 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les protocoles d'adoption et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
	1	2	3
6.9 Donner des soins préventifs aux porcelets			
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Castrer des porcelets <ul style="list-style-type: none"> ~ Repérer les sujets à traiter. ~ Préparer l'environnement pour la castration. ~ Castrer le porcelet selon le protocole adopté par l'entreprise. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Couper les queues des porcelets nouveau-nés. <ul style="list-style-type: none"> ~ Repérer les sujets à traiter. ~ Préparer l'environnement pour le coupage des queues. ~ Couper la queue du porcelet selon le protocole adopté par l'entreprise. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Épointer les dents de lait de porcelets nouveau-nés, s'il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> ~ Repérer les sujets à traiter. ~ Préparer l'environnement pour l'épointage des dents. ~ Épointer les dents selon la méthode suivie par l'entreprise. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Inscrire les données dans les registres, au besoin. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

*** L'épointage des dents de lait est obligatoire pour les apprentis ou les apprenties des entreprises qui confient habituellement cette tâche à leurs ouvriers ou à leurs ouvrières.**

Il faut rappeler à l'apprenti ou à l'apprentie de toujours inscrire dans les registres les soins comportant des traitements antibiotiques. On doit également lui rappeler que les soins préventifs doivent toujours être faits de manière à limiter au minimum le stress chez les animaux et au moyen des outils appropriés à la tâche.

Les **fiches n^{os} 26, 27 et 28** du **Manuel d'apprentissage** contiennent des précisions sur les soins préventifs à donner aux porcelets et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 7

Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures des équipements.

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures des équipements.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier l'entretien et les réparations mineures des équipements, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- les principales défauts de l'équipement et les méthodes de réparation des défauts mineurs :
 - ~ cages et enclos,
 - ~ matériel de ventilation,
 - ~ matériel électrique de chauffage,
 - ~ matériel d'entreposage des lisiers,
 - ~ matériel de nettoyage,
 - ~ matériel de lavage,
 - ~ équipement d'alimentation des porcs en nourriture solide,
 - ~ équipement d'alimentation des porcs en eau;
- les outils et les méthodes sécuritaires de travail pour les travaux mineurs de réparation de l'équipement.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
7.1 Organiser le travail			
◇ Prendre connaissance de l'entretien et des réparations à faire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Planifier les étapes du travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
La fiche n° 29 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les réparations mineures de l'équipement et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
7.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner le matériel et l'équipement nécessaires pour effectuer l'entretien et les réparations. ◇ Vérifier l'état du matériel et de l'équipement d'entretien. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>La fiche n° 29 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les réparations mineures de l'équipement et sur leur apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
	1	2	3
7.3 Effectuer le travail			
◇ Cages et enclos : ~ réparer ou remplacer des éléments de cages ou d'enclos endommagés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Matériel de ventilation : ~ nettoyer des ventilateurs; ~ réparer des cordes cassées et équilibrer les entrées d'air.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
◇ Matériel électrique de chauffage : ~ remplacer une ampoule de lampe infrarouge; ~ remplacer une douille.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
◇ Matériel d'entreposage des lisiers : ~ graisser les pompes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Matériel de nettoyage (gratte) : ~ graisser un moteur; ~ changer des boulons de sûreté.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
◇ Matériel de lavage : ~ remplacer un tuyau; ~ changer une rotabuse.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
◇ Équipement d'alimentation des porcs en aliments : ~ graisser l'entraînement; ~ changer ou réparer un tuyau; ~ changer ou réparer un doseur ou une trémie.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
◇ Équipement d'alimentation des porcs en eau : ~ changer des tétines ou pousse-tubes; ~ réparer un tuyau; ~ changer une soupape; ~ changer un robinet.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

La fiche n° 29 du **Manuel d'apprentissage** contient des précisions sur les réparations mineures de l'équipement et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
	1	2	3
7.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et les équipements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Expliquez l'importance de toujours travailler dans un environnement propre et rangé.</p> <p>La fiche n° 29 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les réparations mineures de l'équipement et sur leur apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 8

Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence.

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier l'entretien et les réparations mineures des bâtiments, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- les principales déficiences des bâtiments et des méthodes de réparation des déficiences mineures :
 - travaux de peinture,
 - travaux de menuiserie;
- les outils et les méthodes sécuritaires de travail pour les travaux mineurs de réparation des bâtiments.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
8.1 Organiser son travail			
◇ Prendre connaissance de l'entretien et des réparations à faire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Planifier les étapes du travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
La fiche n° 30 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les réparations mineures des bâtiments et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
	1. Explication-démonstration: ✓		
	2. Entraînement : ✓		
	3. Maîtrise : ✓		
8.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures			
◇ Sélectionner le matériel et l'équipement appropriés pour effectuer l'entretien et les réparations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier l'état des matériaux et de l'équipement d'entretien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
La fiche n° 30 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur les réparations mineures des bâtiments et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
8.3 Effectuer les travaux mineurs <ul style="list-style-type: none"> ◇ Effectuer des travaux mineurs en menuiserie. <ul style="list-style-type: none"> ~ Réparer ou remplacer des panneaux. ~ Réparer ou remplacer des éléments de porte ou de fenêtre. ◇ Effectuer des travaux mineurs de peinture. <ul style="list-style-type: none"> ~ Préparer des surfaces à peindre ou à repeindre. ~ Repeindre des murs, des plafonds, des portes et des fenêtres. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

La **fiche n° 30** du **Manuel d'apprentissage** fournit des précisions sur les réparations mineures des bâtiments et sur leur apprentissage.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
8.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Expliquez l'importance de toujours travailler dans un environnement propre et rangé.</p> <p>La fiche n° 30 du Manuel d'apprentissage fournit des précisions sur les réparations mineures des bâtiments et sur leur apprentissage.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Module 9 **Être capable d'opérer des équipements motorisés pour déplacer des marchandises**

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'opérer des équipements motorisés pour déplacer des marchandises.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

PRÉALABLES

Avant de lui confier la conduite de l'équipement motorisé pour déplacer des marchandises, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie possède une certaine connaissance des sujets suivants :

- les procédures de vérification et de démarrage de l'équipement motorisé de l'entreprise;
- les méthodes sécuritaires de conduite de l'équipement pour les déplacements avec ou sans charge;
- les méthodes sécuritaires de chargement et de déchargement des matériaux déplacés.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
9.2 Opérer l'équipement motorisé			
◇ Déplacer l'équipement sans charge de façon sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Raccorder une remorque ou un accessoire à l'équipement, au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Charger l'équipement ou sa remorque de façon sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Déplacer l'équipement avec charge de façon sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Décharger l'équipement ou sa remorque de façon sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>Il faut bien expliquer à l'apprenti ou à l'apprentie tous les détails de l'utilisation sécuritaire de chaque équipement.</p> <p>La fiche n° 31 du Manuel d'apprentissage apporte des précisions sur la conduite de l'équipement et sur son apprentissage.</p> <p>La Trousse d'information technique fournit des conseils et des consignes sur les règles de sécurité en ce qui concerne la conduite de l'équipement motorisé à la ferme.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1	2	3
9.3 Ranger l'équipement après usage <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer l'équipement après usage. ◇ Ranger l'équipement. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE
<p>La fiche n° 31 du Manuel d'apprentissage contient des précisions sur le nettoyage et le rangement de l'équipement.</p>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE